



Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie

Compte-rendu de la réunion du Conseil Syndical du Mercredi 16 décembre 2020

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 9 décembre 2020, s'est réuni le Mercredi 16 décembre 2020 à 18h, en séance publique à la Halle Olympique d'Albertville, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 28

Quorum : 10

Délégués titulaires présents physiquement : 15

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
Département	Auguste	PICOLLET	2 voix
Département	Olivier	THEVENET	2 voix
Département	André	VAIRETTO	2 voix
CA Arlysère	Sandrine	BERTHET	1 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Claude	DURAY	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1 voix
CA Arlysère	Jean-Claude	PEPIN	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix
CCCS	Jean- Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix

Délégués titulaires présents en visioconférence :

4 jusqu'à la délibération n° 4

3 jusqu'à partir de la délibération n° 5

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
CA Arlysère	Bérénice	LACOMBE	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix
CCCS	Béatrice	SANTAIS <i>jusqu'à la délibération n° 4</i>	1 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Délégué suppléant présent : 1

Collectivités	Prénom	Nom	Nombre de voix
CA Arlysère	Frank	VIALLET	1 voix

Délégué suppléant présent en visioconférence : 1 jusqu'à la délibération n° 4

Collectivités	Prénom	Nom	Nombre de voix
CCCS	Nicole	BOUVIER jusqu'à la délibération n° 4	1 voix

Récapitulatif :

Nombre de membres présents physiquement	16 dont 15 titulaires et 1 suppléant	Nombre de voix	18 voix
Nombre de membres présents en visioconférence	5 dont 4 titulaires et 1 suppléant jusqu'à la délibération n° 4 3 titulaires à partir de la délibération n° 5	Nombre de voix	5 voix jusqu'à la délibération n° 4 3 voix à partir de la délibération n° 5
TOTAL des voix	23 voix jusqu'à la délibération n° 4 21 voix à partir de la délibération n° 5		

Excusés : Jean-Marc DESCAMPS, Nicolas ROCHE, Jean-Claude NICOLLE, Eric BARBIER, Jean-François CLARAZ, Jean-Pierre GUILLAUD, André DAZY

Assistait en outre à la séance en tant que délégués suppléants : Emilie DEGLISE FAVRE

Yannick LOGEROT a été désigné Secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 7 octobre 2020
--

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Communications

Décisions prises en vertu des délégations données au Président par le Conseil Syndical

- **Décision n° 2020-014 : Marché 2020-SISARC-034 Accord-cadre à marchés subséquents Travaux d'entretien des cours d'eau : gestion sédimentaire et enrochement**

Lot 1 Secteur amont

1. GUINTOLI AGENCE GRANDS TRAVAUX – 385 Route de la Peyrouse – 73800 LA CHAVANNE
2. BERLIOZ SAS – 133 Rue de la Croix Rouge – BP 50138 – 73001 CHAMBERY CEDEX
3. ALPES TP – 105 Bis Chemin des Seigneurs – 73540 LA BATHIE
4. SAS BASSO PIERRE ET FILRS – ZI de Bavelin – 341 Rue Ambroise Croizat – BP14 – 73401 UGINE CEDEX

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Lot 2 Secteur médian

1. GUINTOLI AGENCE GRANDS TRAVAUX – 385 Route de la Peyrouse – 73800 LA CHAVANNE
2. BERLIOZ SAS – 133 Rue de la Croix Rouge – BP 50138 – 73001 CHAMBERY CEDEX
3. SAS BASSO PIERRE ET FILRS – ZI de Bavelin – 341 Rue Ambroise Croizat – BP14 – 73401 UGINE CEDEX
4. EUROVIA – 347 Rue de la Jacquère – Les Marches – 73800 PORTE DE SAVOIE

Lot 3 Secteur aval

1. GUINTOLI AGENCE GRANDS TRAVAUX – 385 Route de la Peyrouse – 73800 LA CHAVANNE
2. BERLIOZ SAS – 133 Rue de la Croix Rouge – BP 50138 – 73001 CHAMBERY CEDEX
3. ALPES TP – 105 Bis Chemin des Seigneurs – 73540 LA BATHIE
4. EUROVIA – 347 Rue de la Jacquère – Les Marches – 73800 PORTE DE SAVOIE

- **Décision n° 2020-016 : Commande publique – Marché 2020-SISARC-051 Mesures conservatoires pour la sécurisation de la digue rive droite de l'Isère à la confluence de l'Arc et de l'Isère**
 - Mieux disant : SAS FAMY – Etablissement FAMY Pays de Savoie - VALSERHONE (01200)
 - Montant : 15 620,00 € HT
- **Décision n° 2020-017 : Finances – Participation des collectivités membres – Solde des participations 2020**
 - Montant du 2ème acompte pour les contributions 2020 :
 - Département : 86 800 €
 - Communauté d'Agglomération Arlysère : 247 735 €
 - Communauté de Communes Cœur de Savoie : 373 240 €
 - Communauté de Communes Porte de Maurienne : 756 €
- **Décision n° 2020-018 : Commande publique – Marché 2020-SISARC-054 Reconstruction du piège à embâcle de la plage de dépôt du torrent de Verrens**
 - Mieux disant : SAS EIFFAGE GENIE CIVIL TERRASSEMENT – Etablissement FOREZIENNE (73800)
 - Montant : 40 480,00 € HT
- **Débroussaillage mécanique ruisseau de Verrens au droit de la zone de Tétrapole**
 - Mieux disant : Entreprise ALPES PAYSAGE
 - Montant : 4.644,27 € TTC
- **Travaux sur la ripisylve du ruisseau de Verrens entre le pont SNCF et la confluence de l'Isère**
 - Mieux disant : ONF
 - Montant : 23.517,12 € TTC
- **Travaux de curage des cours d'eau affluents - Avenant au marché subséquent**
 - Lot 1 : 19.472,64 € TTC + 189,12 € = 19.661,76 € TT
 - Lot 2 : 13.974,79 € TTC + 685,80 € = 14.664,84 € TT
 - Lot 3 : 16.714,92 € TTC + 1.905,66 € = 18.620,58 € TTC

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
 Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

- **Transport de bois sur plateforme du Cheylas**

- Mieux disant : Entreprise SIBUET
- Montant : 288 € TTC

- **Levé Topographique sur le seuil du Moratier et le ruisseau du Fournieux**

Mieux disant : SINTEGRA

Montant : 1 700,00 € HT

- **Levé Topographique sur le seuil du Moratier et le ruisseau du Fournieux**

Mieux disant : SINTEGRA

Montant : 1 700,00 € HT

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Examen de l'ordre du jour

1. FINANCES - DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 3

Rapporteur : M. le Président

Il sera proposé de procéder à la décision modificative de crédits n° 3 au budget 2020 du SISARC comme suit :

Ch.	Libellés	Pour Mémoire BP 2020	DM	Total Crédits 2020 avant nouvelle DM	Total décision modificative n° 3	Total crédits 2020 après DM
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
011	Charges à caractère général	2 032 300,00		2 032 300,00		2 032 300,00
12	Charges de personnel	66 000,00		66 000,00		66 000,00
65	Autres charges de gestion courante	18 000,00		18 000,00		18 000,00
66	Charges financières	3 100,00		3 100,00		3 100,00
67	Charges exceptionnelles	91 000,00	207 874,28	298 874,28	-17 100,00	281 774,28
68	Dotations aux provisions				15 000,00	15 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 000,00		4 000,00	2 100,00	6 100,00
	Total dépenses de fonctionnement	2 214 400,00	207 874,28	2 422 274,28	0,00	2 422 274,28
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	3 500,00		3 500,00		3 500,00
74	Dotations et Participations	2 210 900,00		2 210 900,00		2 210 900,00
002	Excédent de fonctionnement reporté		207 874,28	207 874,28		207 874,28
	Total recettes de fonctionnement	2 214 400,00	207 874,28	2 422 274,28	0,00	2 422 274,28
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
16	Emprunts et dettes assimilées	4 500,00		4 500,00		4 500,00
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00		2 000,00		2 000,00
21	Immobilisation corporelles	319 000,00		319 000,00		319 000,00
23	Immobilisations en cours	3 099 861,00		3 099 861,00		3 099 861,00
020	Dépenses imprévues	300 888,00	289 883,00	590 771,00	2 100,00	592 871,00
041	Opérations patrimoniales		45 050,00	45 050,00	41 980,00	87 030,00
4581001	Opérations Digue Arc Chamousset	977 637,00		977 637,00		977 637,00
4581002	Opération Digue Ouvrages Traversant Tournon	137 564,00		137 564,00		137 564,00
4581003	Opération Digue Isère Arc Etudes Dangers	1 139 974,00		1 139 974,00		1 139 974,00
4581004	Opération Digue Isère Rive Droite Gilly	12 313,00		12 313,00		12 313,00
4581005	Opération Digue Isère Pont Gresy	1 050 000,00		1 050 000,00		1 050 000,00
4581006	Opération Digue Isère Aval Pont Victor	1 050 000,00		1 050 000,00		1 050 000,00
4581007	Opération Digue Isère Plan Eau Francin	1 050 000,00		1 050 000,00		1 050 000,00
4581008	Opération Digue Isère Courbe Montailleur	50 000,00		50 000,00		50 000,00
4581011	Plan Pluriannuel	285 128,00		285 128,00		285 128,00
4581012	Opération Dignes Fournieux	240 000,00		240 000,00		240 000,00
4581013	Opération Digue Isère RD1 Frontenex	100 000,00		100 000,00		100 000,00
4581014	Opération Digue isère Ruisseau St Vital	100 000,00		100 000,00		100 000,00
001	Déficit reporté		1 306 127,89	1 306 127,89		1 306 127,89
	Total dépenses d'investissement	9 918 865,00	1 641 060,89	11 559 925,89	44 080,00	11 604 005,89
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
10	Dotations fonds divers et réserves (FCTVA)	612 200,00		612 200,00		612 200,00
1068	Dotations fonds divers et réserves	0,00	1 596 010,89	1 596 010,89		1 596 010,89
13	Subventions d'investissement	2 710 049,00		2 710 049,00		2 710 049,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 000,00		4 000,00	2 100,00	6 100,00
041	opérations patrimoniales		45 050,00	45 050,00	41 980,00	87 030,00
4582001	Opérations Digue Arc Chamousset	977 000,00		977 000,00		977 000,00
4582002	Opération Digue Ouvrages Traversant Tournon	140 000,00		140 000,00		140 000,00
4582003	Opération Digue Isère Arc Etudes Dangers	1 226 000,00		1 226 000,00		1 226 000,00
4582004	Opération Digue Isère Rive Droite Gilly	279 616,00		279 616,00		279 616,00
4582005	Opération Digue Isère Pont Gresy	1 050 000,00		1 050 000,00		1 050 000,00
4582006	Opération Digue Isère Aval Pont Victor	1 050 000,00		1 050 000,00		1 050 000,00
4582007	Opération Digue Isère Plan Eau Francin	1 050 000,00		1 050 000,00		1 050 000,00
4582001	Opération Digue Isère Courbe Montailleur	50 000,00		50 000,00		50 000,00
4582011	Plan Pluriannuel	330 000,00		330 000,00		330 000,00
4582012	Opération Dignes Fournieux	240 000,00		240 000,00		240 000,00
4582013	Opération Digue Isère RD1 Frontenex	100 000,00		100 000,00		100 000,00
4582014	Opération Digue isère Ruisseau St Vital	100 000,00		100 000,00		100 000,00
	Total recettes d'investissement	9 918 865,00	1 641 060,89	11 559 925,89	44 080,00	11 604 005,89

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Il est précisé que cette délibération permettra notamment de :

- *provisionner le litige en cours suite aux travaux de confortement des berges du Gelon*
- *procéder à des remboursements d'avances à des entreprises*

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve la décision modificative de crédits ci-avant.

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 17 décembre 2020

2. FINANCES - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

Rapporteur : M. le Président

L'article L.2312-1 du CGCT prévoit que, dans les collectivités de 3 500 habitants et plus, le Président présente à l'organe délibérant, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB), les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Dans les collectivités de plus de 10 000 habitants, ce rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Le ROB est transmis au représentant de l'Etat et fait l'objet d'une publication.

Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil Syndical, dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le Rapport sur les Orientations Budgétaires 2021 du Syndicat qui sera soumis à débat du Conseil Syndical est joint en annexe.

M. le Président ouvre le débat de l'orientation budgétaire 2021.

Eric SANDRAZ précise qu'une réunion de la Communauté de Communes de Cœur de Savoie se déroulera le lendemain et permettra notamment d'affiner le montant de la taxe GEMAPI.

Jean-Claude MESTRALLET note la diminution du montant des participations de la Communauté de Communes de Cœur de Savoie et s'en félicite.

François RIEU rappelle que les actions et les travaux qui seront mis en œuvre en 2021 dépendront des moyens budgétaires et humains à disposition.

Béatrice SANTAIS souhaite revenir sur la réunion à venir de la CCCS.

Quant à la diminution de la taxe GEMAPI sur son territoire, elle indique ne pas souhaiter une baisse trop importante du fait de l'incertitude autour de la taxe d'habitation. La suppression de cette dernière entraînera de fait une diminution de l'assiette.

François RIEU rappelle qu'outre le budget du SISARC, la taxe GEMAPI de la CA Arlysère doit également financer les travaux du SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly), et de la Basse Tarentaise.

Plus aucune autre question n'étant posée, M. le Président clôt le débat de l'orientation budgétaire 2021.

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30 décembre 2020

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

3. FINANCES - AUTORISATION POUR L'EXECUTION ANTICIPEE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 AVANT LE VOTE DU BUDGET

Rapporteur : M. le Président

Le vote du budget 2021 du SISARC interviendra dans le courant de janvier 2021.

Afin de pouvoir procéder au paiement des premières factures d'investissement, en application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient d'autoriser M. le Président à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021.

	Montant des crédits d'investissement inscrits au budget 2020	Réalisé 2020	Montant des dépenses autorisées au budget 2021
Ligne 20	2 000,00		500,00
Ligne 21	319 000,00	4 359,00	79 750,00
Ligne 23	3 099 861,00	2 023 531,00	774 965,25
4581001	977 637,00	20 197,00	244 409,25
4581002	137 564,00	106 383,00	34 391,00
4581003	1 139 974,00	61 571,00	284 993,50
4581004	12 313,00	908,00	3 078,25
4581005	1 050 000,00		262 500,00
4581006	1 050 000,00	153 076,00	262 500,00
4581007	1 050 000,00	48 257,00	262 500,00
4581008	50 000,00		12 500,00
4581011	285 128,00	37 878,00	71 282,00
4581012	240 000,00	29 748,00	60 000,00
4581013	100 000,00		25 000,00
4581014	100 000,00		25 000,00

Cette autorisation s'inscrit dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget 2020.
Les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2021 lors de son adoption.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Président, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021 comme indiqué ci-dessus.

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30 décembre 2020

4. PLAN PLURIANNUEL DE RESTAURATION DES DIGUES

Rapporteur : M. le Président

Le S.I.S.A.R.C met en œuvre depuis 2008 un plan pluriannuel de restauration des digues de l'Isère et de l'Arc. Celui-ci fait l'objet d'une convention de partenariat financier avec AREA, en vue d'une participation de cette société à hauteur de 20 % du coût des travaux. Celle-ci arrive à échéance en juillet 2021.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Le Débat d'Orientation Budgétaire a permis de valider le montant de la dernière tranche de travaux de ce plan à réaliser sur le budget 2021, à savoir 360 k€ HT, celui-ci étant calculé afin de solder la totalité de l'engagement financier initial d'AREA.

Il est donc proposé au Conseil Syndical de solliciter les aides et les subventions correspondantes

Le Conseil Syndical est également invité à prendre acte du lancement en procédure d'urgence de la consultation de maîtrise d'œuvre pour les mesures conservatoires à réaliser sur la digue de l'Isère au droit de la confluence du canal RD1 et du ruisseau de St Vital, dans le cadre de cette dernière tranche de travaux du plan.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- *approuve le principe d'une dernière tranche de travaux du plan pluriannuel de restauration des digues (2008 /2021) pour un montant de 360 k€ HT ;*
- *sollicite les subventions afférentes de la part de l'Etat (40 %) ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter cette participation et à signer tout acte afférant au suivi de ce dossier ;*
- *donne acte de l'engagement en procédure d'urgence d'une consultation de bureau d'étude en vue de la réalisation dans le cadre de cette tranche de travaux de mesures conservatoires sur la digue de l'Isère rive droite au droit des confluences du canal RD 1 et du ruisseau de St Vital.*

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30 décembre 2020

PRESENTATION DE LA STRATEGIE HYDRAULIQUE DE RENFORCEMENT DES DIGUES DE L'ISERE DANS LE SECTEUR DU PONT DE GRESY

Un important travail a été fait en régie par le service technique du SISARC pour arrêter la stratégie de gestion des surverses dans le secteur du pont de Grésy-sur-Isère.

L'étude permet de montrer, que la conduite des travaux de restauration du lit est primordiale. Sans restauration du lit les débordements sont trop importants et les risques de brèches dans les digues de l'Isère ou les remblais transversaux en lit sont inévitables. La défaillance des ouvrages conduirait à des scénarios lourds de conséquences avec « un avant et un après ».

La restauration du lit ne permet toutefois pas de supprimer les surverses au-dessus des digues de l'Isère pour des crues rares, même si celles-ci sont nettement moins importantes, les risques de brèches par surverses ne peuvent dès lors pas être écartés.

Il y a donc lieu d'aménager certains tronçons de digue rive droite de l'Isère pour les rendre résistant aux surverses.

En complément, l'étude montre aussi l'intérêt de combiner le déperchement de la Lavanche avec la sécurisation du casier formé par le lit perché de ce torrent, casier qui peut stocker lors des crues de l'Isère plus de 300 000 m³ d'eau.

Au vu de ces éléments, il est proposé d'engager dès le début de l'année prochaine des marchés de maîtrise d'œuvre :

- **Mission 1** : protection contre les surverses & réalisation de murets
→ Travaux 2022 (foncier)
- **Mission 2** : sécurisation protection enrochements digue rive droite Montailleux + restauration du lit

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

➔ Travaux 2021

- **Mission 3** : sécurisation du casier de la Lavanche en lien avec déperchement

Le Conseil Syndical prend acte des éléments de cadrage technique de la sécurisation des digues de l'Isère dans le secteur du Pont de Grésy et de la structuration des missions de maîtrise d'œuvre qui en découle.

Béatrice SANTAIS et Nicole BOUVIER ont quitté la séance.

5. DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ETAT POUR LES TRAVAUX DE REPARATION DE LA DIGUE RIVE DROITE DE L'ISERE DANS LA COURBE DE MONTAILLEUR

Rapporteur : M. le Président

L'opération de réfection de la digue en rive droite de l'Isère dans la courbe de Montailleur est inscrite à l'axe 7 du PAPI 2 et donc financée à 100 % par l'Etat.

Il est nécessaire de solliciter la participation auprès de l'Etat sur la base d'un montant prévisionnel initial de 1 M€ HT.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- *approuve la demande de participation de 1 000 000 € à intervenir auprès de l'Etat pour la réparation de la digue rive droite de l'Isère dans la courbe de Montailleur;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter cette participation et à signer tout acte afférant au suivi de ce dossier.*

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30 décembre 2020

6. TRAVAUX DE REPARATION DE LA DIGUE RIVE DROITE DE L'ISERE DANS LA COURBE DE MONTAILLEUR – CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE – DELEGATION A M. LE PRESIDENT

Rapporteur : M. le Président

L'opération de réfection de la digue en rive droite de l'Isère dans la courbe de Montailleur est inscrite à l'axe 7 du PAPI 2 et donc financée à 100 % par l'Etat.

Il est nécessaire de procéder à la dévolution du marché de maîtrise d'œuvre pour cette opération selon la procédure d'appel d'offre ouvert européen.

Afin de permettre la notification de ce marché dans les meilleurs délais, il est proposé de donner délégation au Président, ou à défaut son représentant, pour procéder à la signature de ce marché avec le prestataire retenu par la CAO à venir.

Il sera rendu compte de la décision prise dans ce cadre lors d'une prochaine réunion du Conseil Syndical.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

- *approuve le principe du lancement d'une consultation pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre ;*
- *donne délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer le marché correspondant avec le prestataire retenu par la CAO à venir ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.*

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30 décembre 2020

7. TRAVAUX DE SECURISATION DE LA DIGUE RIVE DROITE DE L'ISERE CONTRE LES SURVERSES DANS LE SECTEUR DU PONT DE GRESY – CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE - DELEGATION A M. LE PRESIDENT

Rapporteur : M. le Président

L'opération de sécurisation de la digue rive droite de l'Isère contre les surverses dans le secteur du pont de Grésy est inscrite à l'axe 7 du PAPI 2 et donc financée à 100 % par l'Etat.

Il est nécessaire de procéder à la dévolution du marché de maîtrise d'œuvre pour cette opération selon la procédure d'appel d'offre ouvert européen.

Afin de permettre la notification de ce marché dans les meilleurs délais, il est proposé de donner délégation au Président, ou à défaut son représentant, pour procéder à la signature de ce marché avec le prestataire retenu par la CAO à venir.

Il sera rendu compte de la décision prise dans ce cadre lors d'une prochaine réunion du Conseil Syndical.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- *approuve le principe du lancement d'une consultation pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre ;*
- *donne délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer le marché correspondant avec le prestataire retenu par la CAO à venir ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.*

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30 décembre 2020

8. ETUDE DES DIGUES DES COURS D'EAU AFFLUENTS - DELEGATION A M. LE PRESIDENT

Rapporteur : M. le Président

Une étude préalable à la régularisation des digues des cours d'eau affluents de l'Isère en Combe de Savoie est inscrite au budget 2020 avec un budget prévisionnel de 90 k€ HT.

Il est nécessaire de procéder à la dévolution du marché d'étude selon la procédure d'appel d'offre ouvert européen.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Afin de permettre la notification de ce marché dans les meilleurs délais, il est proposé de donner délégation au Président, ou à défaut son représentant, pour procéder à la signature de ce marché avec le prestataire retenu par la CAO à venir.

Il sera rendu compte de la décision prise dans ce cadre lors d'une prochaine réunion du Conseil Syndical.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ***approuve le principe du lancement d'une consultation pour l'attribution de cette étude à la régularisation des digues des cours d'eau affluents de l'Isère en Combe de Savoie ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer le marché correspondant avec le prestataire retenu par la CAO à venir ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.***

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30 décembre 2020

9. POINT SUR LES AUTRES DOSSIERS EN COURS

Rapporteur : M. le Président

Un point sur les autres dossiers en cours est fait en séance :

Chantier de sécurisation de la digue rive droite à Francin

Groupement : VINCI-BENEDETTI

Maitre d'œuvre : Hydrétudes Alpes du Nord

Début des travaux : septembre 2020

Bon déroulé

Fin de chantier : janvier 2021

Montant des travaux : 1 250 000 € HT

Réception à prévoir

Chantier de sécurisation de la digue rive droite à Cruet & restauration du lit

Entreprise : SOCCO

Maitre d'œuvre : Hydrétudes Alpes du Nord

Montant des travaux :

- Digue : 1 250 000 € HT
- Restauration du lit : 330 000 €
- Mise en dépôt chez Vicat : 90 000 €

Réception à prévoir

Chantier sécurisation digue rive gauche de l'Arc

Tronçon n° 1 :

- ≈ 550 m
- Epaississement et protection surverse

Tronçon n° 2 :

- ≈ 1,1 km
- Epaississement

Foncier :

- Quelques propriétaires « à convaincre »

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE

Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

- Un propriétaire « retrouvé »
- En bonne voie pour travaux 2021

Point sur avancement du PAPI et feuille de route 2021

- Etude digue gravière de Gilly
- Etude La Biale de Grignon
- Travaux digue rive droite Isère courbe de Montailleur
- Etude déversoir Grésy
- Travaux restauration du lit
- Travaux digue rive gauche Arc

- Axe 8 et plan pérennisation
 - Echanges avec Agence de l'Eau
 - Réunion du Comité de pilotage en janvier 2021
 - Préparation travaux expérimentaux 2020/2021
 - Campagne bathymétrie en cours
 - Consultation marché suivi écologique en cours

- COPIL PAPI
 - Au vu du contexte sanitaire, pas de COPIL organisé en 2020
 - Contact avec DDT et Préfecture pour tenue d'un COPIL début 2021

Désordres sur ruisseau de Verrens – Secteur route de Princens -Commune de Frontenex

- Confortement des 2 seuils de correction torrentiel
- Travaux de renforcement à prévoir
- GEMAPI : OUI
- Montant : 40 k€ TTC
- Confortement berge
- Liée à vétusté mur maçonnerie et ruissellement route
- GEMAPI : NON
- Montant : 35 k€
- Pertinence de grouper les deux interventions pour économie d'échelle

Réparation seuil de Moratier – Torrent du Fournieux

- Procédure Urgence
- Maîtrise d'œuvre confiée à RTM :
- Avant-Projet produit en décembre
- DCE début janvier
- Budget prévisionnel (provisoire) : 60 k€ HT

Système protection Tetrapole

- Retour sur feuille de route :
 - Systèmes d'alerte et alarme
 - Echelles à lecture directe
 - Réfection piège à flottants
 - Comblement fosse affouillement aval vanne aval
 - Entretien végétation
 - Organisation gestion de crise
 - Plan topographique général

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

- Etude renforcement de la sécurité (retour d'expérience crue janvier 2018)
- Plan topographique : Consultation en cours
- Travaux végétation achevés
- Janvier : réunion spécifique pour système d'alerte et alarme
- Réfection des IPN piégeage des corps flottants + fosse affouillement aval vanne aval : démarrage travaux janvier (entreprise EIFFAGE)

Plage de dépôt Lavanche

- Consultation en cours
- Inscription budgétaire 2021 : 30 k€ TTC

Travaux de curage sur les cours d'eau affluents

- Programme de travaux 2020 achevés :
 - Travaux de curage du ruisseau de la grande Croix à Bourgneuf (marché subséquent lot 3)
 - Travaux de curage de la plage de dépôt du 2ème Berre à Chamoux (marché subséquent lot 3)
 - Travaux de curage du bassin de Grignon (marché subséquent lot 1)
 - Travaux de curage du Salin - route du lac (marché subséquent lot 2)
 - Travaux de curage de la Lavanche (marché subséquent lot 2)

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

Rapporteur : M. le Président

Il est proposé que le prochain Conseil Syndical se déroule

le mercredi 3 février 2021 à 18h à la Halle Olympique à Albertville.

Le Conseil Syndical en prendre acte.

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 30 décembre 2020

Questions diverses et orales

Claude DURAY souhaite connaître l'échéancier des travaux du ruisseau de Verrens – secteur route de Princens.

Il est indiqué que l'opération a bien été identifiée dans le rapport d'orientation budgétaire et pourrait donc logiquement être intégrée au budget 2021. Il est toutefois à noter qu'une partie des travaux à réaliser sur la zone considérée ne relève pas de la compétence GEMAPI et qu'un partenariat financier entre le S.I.S.A.R.C et la Commune de frontenex est à mettre au point Il est proposé qu'une réunion spécifique soit organisée à cette fin en début d'année 2022.

Il est indiqué que les Communes de Tournon et Frontenex réalisent une mise à jour de leur Plans Communaux de Sauvegarde, les Communes souhaitent associer le SISARC dans ce travail.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

L'ordre du jour étant clos et aucune autre question orale n'étant soumise au débat, M. le Président lève la séance à 19h30.

A Albertville, le 23 décembre 2020

François RIEU
Président du SISARC

S.I.S.A.R.C.

Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie



Affiché du 23 décembre 2020 au 23 janvier 2021 au siège du SISARC

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr